

<https://sbssa.ac-normandie.fr/?Cadre-national-sur-les-attendus-des-formations-conduisant-a-un-diplome-national>



SBSSA
Sciences Biologiques et Sciences
Sociales Appliquées



Cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur

Date de mise en ligne : dimanche 25 février 2024

- S'informer - Actualités -

Copyright © Sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits

réservés

Arrêté du 1-2-2024 - JO du 20-2-2024

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 612-3 et L. 612-3-2 ; arrêté du 9-3-2018 modifié ; avis du Cneser en date du 23-1-2024.

Article 1 – L'annexe I de l'arrêté du 9 mars 2018 susvisé est remplacée par l'annexe I du présent arrêté.

Article 2 – La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 1er février 2024,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Anne-Sophie Barthez

Annexe(s)

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensecsup201_annexe.pdf